



C R C I et experts - Décision d'incompétence

Par **PUITSDEMINE**, le **22/11/2017 à 08:02**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Attention aux experts qui sont avant tout des professionnels de santé assurés et si vous tombez sur un expert qui a la même compagnie d'assurance que le chirurgien incriminé, c'est peine perdu "Les loups ne se mangent pas entre eux"[smile3] Vous allez droit vers une décision d'incompétence! [smile31]

Par **chaber**, le **22/11/2017 à 08:14**

bonjour

il est préconisé de ne pas se présenter seul, sans expert indépendant, face à l'expert de l'assureur

Par **docteur Vincent**, le **01/03/2018 à 17:19**

Bonjour, le conseil d'avant est judicieux.

Mais j'ai rencontré des experts totalement neutres, et s'ils travaillaient avec une compagnie d'assurance qui sous-estimaient tous les préjudices, ils refusaient de travailler avec eux.

Avoir confiance, mais vigilant quand même.